

À TOUS LES SYNDICATS DE LA FNIC CGT.

Journée d'études

sur

Loi dite « SÉCURISATION DE L'EMPLOI »

Mercredi 23 octobre 2013

Des dizaines d'années de batailles ont fait évoluer le droit juridique des travailleurs, de leurs représentants face à l'arbitraire patronal.

L'accord national du 11 janvier 2013, signé par la CFDT, la CGC et la CFTC avec le Médef a été transposé en loi, constituant une régression historique, une remise en cause fondamentale des droits des travailleurs.

Les militants CGT doivent, désormais, s'appropriier les règles nouvelles, en rupture avec celles d'hier, pour pouvoir organiser la lutte avec les salariés face au patronat.

Même s'il manque un certain nombre de décrets, la loi est en vigueur et nécessitera, demain comme hier, un engagement offensif pour faire évoluer favorablement le rapport de forces.

La journée d'études organisée permettra aux militants de mieux appréhender « la nouvelle donne » de cette loi et de débattre collectivement pour définir des axes de bataille.

Compte tenu des attentes fortes sur la question, il est **impératif** de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous.

**Bulletin
de participation**



Journée d'études
« Sécurisation de l'emploi »



Mercredi 23 octobre 2013—Salle Perrouault—de 9h à 17h

Le syndicat CGT _____

Branche d'activité _____

Localité _____ dép. _____

☛ Envisage la participation de / _____ / Camarades

• Bulletin de participation à retourner à la FNIC CGT, case 429, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil
 Fax : 01.55.82.69.15 Email : fnic@cgt.fr